

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU BUREAU EN DATE DU 21/11/2024

NOM DE L'ASSOCIATION : **ATSCAF du Cher**

Une réunion en assemblée générale ordinaire s'est tenue le 21/11/2024 à 18h30 à la maison des associations de Bourges entre les membres du bureau de l'ATSCAF du Cher suite à une convocation préalable envoyée par madame la Présidente.

10 des membres présents ou représentés ont assisté à la réunion sur les 12 membres qui composent le bureau. Leur présence a été notifiée conformément aux conditions de quorum exigées par les statuts. La délibération est donc valable. En annexe au présent procès-verbal, la feuille de présence est dûment remplie par les participants à la réunion.

Madame Chanabaud conduit la réunion en sa qualité de président de l'association. Elle rappelle que l'assemblée générale a été organisée en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et financier ;
- Approbation du budget ;
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;
- Désignation du commissaire aux comptes

Après délibération, le bureau décide de reconduire à l'unanimité le bureau dans son ensemble. Cette décision a été votée à main levée.

La réunion s'est clôturée à 19h40.

Fait le 26/11/2024, à Bourges

LA PRÉSIDENTE

CHANABAUD Carine



LE SECRÉTAIRE

MARTIN Florent

